

Intégration globale, intégrations locales

Philippe Boudon

Citer ce document / Cite this document :

Boudon Philippe. Intégration globale, intégrations locales. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°5, 1979. pp. 3-13;

doi : <https://doi.org/10.3406/aru.1979.970>

https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1979_num_5_1_970

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Resumen

Integraciones locales, integración global. (Philippe Boudon, p. 3-26)

Reflexión sobre las diferentes nociones de integración arquitectural : integración morfológica, integración funcional y urbanística, apoyándose en ejemplos de Francia, Estados Unidos y Finlandia. Estas nociones son tan diversas que uno «se pregunta si es bueno considerar, como resultado de una unidad cualquiera, el problema de la integración y mismo colocárselo ».

Sin embargo por qué surge hoy este problema ? La cuestión del sentido de un lugar y de su identidad, se plantea hoy más que antes ? A qué nivel de percepción se hace alusión cuando se habla de identidad de un edificio, y de su integración al «contexto » ? La concepción de la ciudad nueva de Louvain-la-Neuve (Bélgica) insistió, en algunos casos en la diversidad arquitectural y en otros casos en la unidad de edificios vecinos : son dos maneras de integración.

La integración global — dominio de un espacio cada vez más grande — entra en gran conflicto con una integración local respetuosa de identidades parciales, con integraciones locales.

Abstract

Local integrations, global integration. (Philippe Boudon, p. 3-26)

Reflections on the different notions of architectural integration : morphological, functional and urbanistic integration based on examples in France, the United States and in Finland. So diverse are these notions that one comes to wonder if it is right to view the problem of integration as if it belonged to some kind of unity and if it is even worth raising this problem.

Why then is this problem emerging nowadays ? Is the question of the meaning of a place and its identity raised more often nowadays than before ? To which level of perception does one allude to when someone talks about the identity of a building and its integration with its setting ? The conception of the new town of Louvain-la-Neuve (Belgium) insisted upon architectural diversity, in certain cases, and in other cases upon the unity of neighbouring buildings : here we have two methods of integration. Global integration, the mastering of an increasingly vast space comes into major conflict which respects partial identities, and with local integrations.

Résumé

Réflexion sur les différentes notions d'intégration architecturale : intégration morphologique, intégration fonctionnelle et urbanistique, en s'appuyant sur des exemples pris en France, aux Etats-Unis, en Finlande. Ces notions sont si diverses que l'on en «vient à se demander s'il est bon d'envisager, comme relevant d'une quelconque unité, le problème de l'intégration, et même de le poser» .

Pourquoi cependant ce problème émerge-t-il aujourd'hui ? Se pose-t-on aujourd'hui plus qu'autrefois la question du sens d'un lieu, de son identité ? A quel niveau de perception fait-on allusion lorsqu'on parle de l'identité d'un bâtiment et de son intégration au «contexte» ? La conception de la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve (Belgique) a insisté, dans certains cas, sur la diversité architecturale ; dans d'autres cas, sur l'unité de bâtiments voisins : il y a là deux façons d'intégration.

L'intégration globale — maîtrise d'un espace de plus en plus vaste — entre en conflit majeur avec une intégration locale respectueuse d'identités partielles — avec des intégrations locales.

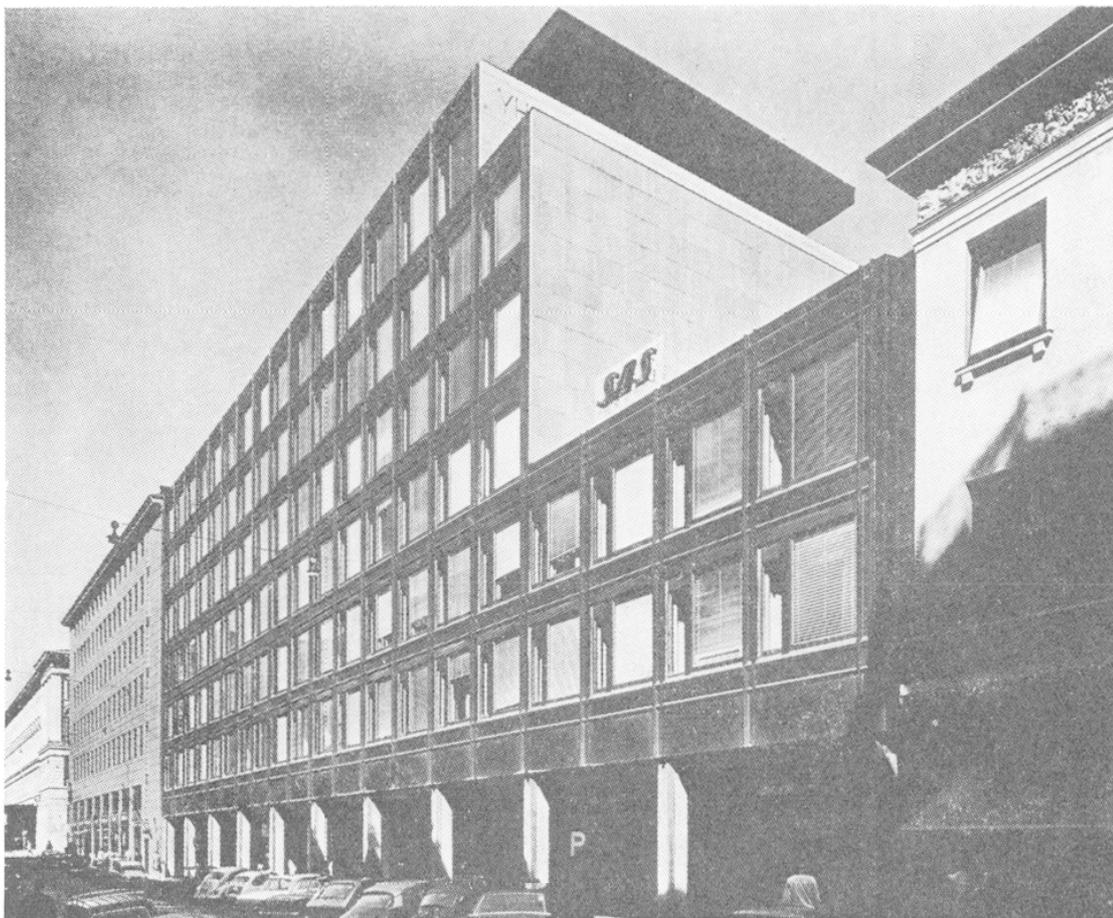
Intégration globale, intégrations locales

Philippe Boudon *

Des points de vue différents

Le problème de l'intégration n'est pas un. Faut-il pour cela qu'il n'en soit pas un ? A Helsinki, Alvar Aalto, construisant un immeuble pour la Banque nordique, conçoit la façade en un décrochement important par lequel il aligne de chaque côté l'horizontal du faitage avec les corniches des bâtiments voisins, de hauteur respectivement très différentes. Pur exemple d'intégration, bien que d'intégration purement morphologique. Parmi les déterminations qui ont joué dans le bâtiment, une *échelle de voisinage* a ainsi opéré pour lui donner figure et mesure. Tout autre est le musée Guggenheim de Frank Lloyd Wright, qui ne s'intéresse en aucune manière à ses voisins. Pourtant, il se situe à quelque distance seulement du Metropolitan Museum. Il y a là une intégration non plus morphologique, mais fonctionnelle. Cette fois, l'intégration d'un objet à un milieu auquel il manifeste son appartenance *ne se fait pas par la médiation*

* Enseigne à l'Unité pédagogique d'architecture de Nancy. Auteur de *Pessac de Le Corbusier*, Dunod, 1969 ; *Sur l'espace architectural*, Dunod, 1971 ; *Richelieu, ville nouvelle*, Dunod, 1978.



A. Aalto, immeuble de la Banque nordique à Helsinki.

Bien que moderne, cet immeuble rompt avec un des traits majeurs de l'architecture moderne, son autonomie. Celle-ci est peut-être une des origines du fait que la question de l'intégration se pose aujourd'hui. Par son schématisme, cette œuvre a valeur de manifeste contre le caractère a-local de l'architecture moderne. Il illustre parfaitement la question de l'échelle de voisinage.

de la morphologie, mais par la fonction urbanistique. Aussi extrêmes soient les deux cas — intégration morphologique, intégration fonctionnelle —, ils n'en constituent pas moins deux aspects d'un même problème : l'appartenance d'un élément à un milieu défini.

Ainsi F. L. Wright, qui ne se préoccupe pas d'intégrer le Guggenheim, est cependant, en site naturel, l'apôtre même de l'intégration. Ses bâtiments, hors de l'urbain, sont aussi intégrés au site que le bâtiment d'Aalto ici cité peut l'être à ses voisins. Là où, dans un cas, joue l'échelle de voisinage, une échelle géographique joue, dans l'autre cas, un rôle identique. Mais, pour F. L. Wright, conformément à sa doctrine de Broadacre City, la ville n'a plus de raison d'être. C'est comme s'il ne reconnaissait pas au milieu urbain droit à l'existence. Aalto,

lui, semble sacrifier l'exigence individuelle de son bâtiment à une règle d'intégration latente, qu'il rend patente (alignement des hauteurs de bâtiments voisins). Il s'inscrit dans une opposition sémantique ville/campagne qui contribue à déterminer son bâtiment. La doctrine de F. L. Wright, elle, l'éloigne de toute référence à cette échelle sémantique. Hors de la ville, selon F. L. Wright, « la maison naît du sol » : l'échelle géographique a fonction d'échelle globale. *Intégration* est un mot clé de F. L. Wright.

Là où F. L. Wright intègre le bâtiment à la pente, Le Corbusier ignore celle-ci superbement par son « tirer l'horizontale » du couvent de la Tourette. Mais c'est, à la Tourette, l'échelle de visibilité qui commande une partie importante de la conception : vue des cellules sur le paysage avec leurs variations sur le loin et le près, l'extérieur et l'intérieur, reliant ainsi le bâtiment à son contexte. Quant à l'horizontale, elle est comme un degré zéro de l'échelle géographique. Au sommet d'une colline, là où l'échelle géographique commande à F. L. Wright de ne construire que légèrement au-dessous, l'échelle de visibilité commande à Le Corbusier de se hisser sur le sommet (à Ronchamp, par exemple). Deux manières d'intégration.

A Boston, Pei dresse le Hancock, dont la hauteur sur la (désormais) petite place de Copley Square a fait hurler certaines personnes. L'échelle de voisinage telle qu'Aalto la prend en compte est ici ignorée. Pourtant l'échelle de visibilité commande le bâtiment dans son rapport à la place, depuis laquelle il se présente, installé qu'il est sur la diagonale de sa propre parcelle, comme une fine plaque verticale de verre, transparente à la couleur du ciel, digne d'une odyssée de l'espace. Et point n'est besoin ici, pour *intégrer* le Hancock Building, d'une « forêt de tours » que G. Pompidou avait proposée naguère pour la Défense.

A Cambridge, Le Corbusier, à la différence encore une fois d'Aalto, installe le Carpenter Center en ignorant le Fogg Museum et le Faculty Club, ses voisins, ainsi que la brique et le type de bâtiments traditionnels de l'Université de Harvard. Mais il n'ignore cependant pas dans son schème général le mouvement réitéré de traversée des halls de l'université qui caractérise ce paysage urbain : la rampe, qui traverse le bâtiment d'une rue à l'autre, fige dans le béton ce mouvement. Mais si cette *échelle de modèle* a pu fournir l'idée globale du bâtiment, celui-ci comme tel fonctionne mal, puisque la rampe n'est guère empruntée par les passants, faute de ce que le contexte urbain y engage vraiment, d'un point de vue fonctionnel. Pourtant, le schème général repose sur cette intégration à l'urbain.

On le voit, ces divers bâtiments sont plus ou moins intégrés, suivant diverses pertinences, divers points de vue (la vue à proprement parler n'étant que l'un

d'eux). Compte tenu de la variété de telles pertinences — de telles *échelles*¹ —, on en vient à se demander s'il est bon d'envisager, comme relevant d'une quelconque unité, le problème de l'intégration et même de le poser.

Architecture et urbanisme

Pourtant, le problème se pose par cela même qu'on le pose. Il conviendrait au moins de comprendre pourquoi il émerge aujourd'hui. Parmi les raisons qui peuvent être envisagées, la moindre n'est pas l'*autonomie* de l'objet architectural moderne, dont E. Kaufmann fait remonter l'apparition à la Révolution française. Plus tard, la doctrine de Viollet-le-Duc insiste encore plus fermement sur la totalité du bâtiment, au point que l'insertion de celui-ci dans le contexte ne peut qu'en pâtir : « Que l'on reconstruise le Parthénon sur la butte Montmartre, nous le voulons bien. Le Parthénon, avec ses proportions, sa silhouette, sa grâce fière, moins l'Acropole, moins le ciel, l'horizon et la mer de l'Attique, moins la population athénienne... mais enfin, ce sera toujours le Parthénon. Ce sera le lion placé dans un jardin d'acclimatation. Mais arracher au Parthénon son ordre dorique, et plaquer cette dépouille le long d'un mur percé de fenêtres, quel nom donner à cette fantaisie barbare ? Que devient alors le style du monument grec ? Et, ce que nous disons pour le Parthénon, ne peut-on le dire également de tous ces emprunts faits à peu près au hasard ? Croit-on que le style d'un édifice s'émiette avec ses membres ? que chacun d'eux conserve une parcelle du style que l'ensemble possédait ? non : en édifiant des monuments avec des bribes recueillies de tous côtés, en Grèce, en Italie, dans des arts éloignés de notre temps et de notre civilisation, nous n'accumulons que des membres de cadavres ; en arrachant ces membres au corps qui les possédait, nous leur ôtons la vie, et nous ne pouvons en recomposer une œuvre vivante. »

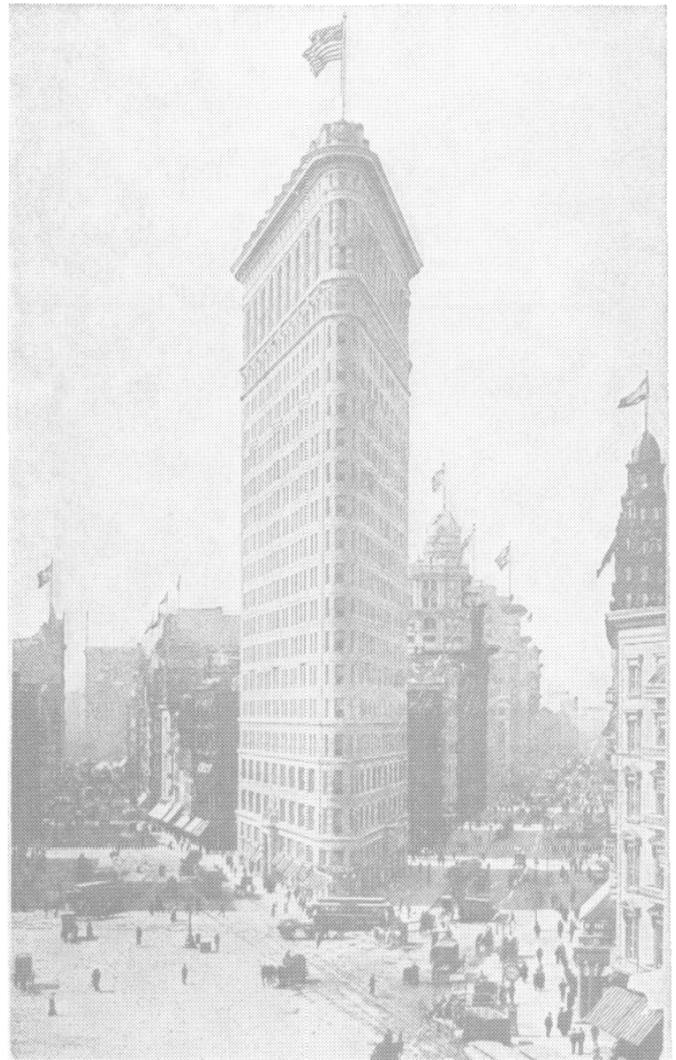
Plus récemment, l'architecture « internationale » se plaît à répandre sa doctrine dans l'ubiquité la plus totale, prenant parfois un malin plaisir à nier la spécificité des lieux. Pour ne prendre qu'une série d'exemples significatifs, à New York, le bâtiment de l'ONU, le Lever House et, à un moindre degré, le Seagram Building font fi de l'alignement sur la trame de la ville. Tandis que le Flat Iron rend sensible, plus que tout autre, l'échelle parcellaire par laquelle l'urbain détermine l'architectural.

Une des grandes questions que pose l'intégration — dont le problème revient finalement à celui d'un sens du lieu, d'une identité des lieux — est celui du

1. Cette diversité étant déjà légitime pour un même sujet percevant, il conviendrait de la multiplier par la variété des sujets eux-mêmes selon leur appartenance sociale, culturelle, etc.

rapport de l'architectural à l'urbain : question qu'on pourra plus loin élargir à celle du rapport de l'architecture à un contexte autre que l'urbain. Le texte cité de Viollet le force à poser la question du *niveau* auquel l'identité est située, en l'occurrence la totalité du bâtiment : certains bâtiments imposent leur *totalité* physique en toute indépendance du contexte ; d'autres se présentent plutôt comme partie d'un contexte qui les dépasse et les englobe. Il semblerait logique que, plus celle-ci est affirmée, plus est empêchée la perception d'une identité à plus grande échelle. Si la totalité se situe au niveau du bâtiment — et la *Gestalt* agissant en matière de conception de l'architecture y contribue largement —, il semble qu'il s'ensuive une rupture d'autant plus forte avec le contexte. En d'autres termes, l'intégration au niveau de la totalité du bâtiment aurait quelque raison d'être de valeur inversement proportionnelle à celle de l'intégration au contexte.

En réalité, la question est plus délicate : il se peut en effet que des niveaux successifs d'intégration correspondent aux différentes totalités perçues. Le langage donne la preuve de cette possibilité, puisque les choses s'y passent ainsi : pour parler simplement, la reconnaissance de l'identité d'une lettre dans un mot ne nuit pas à la reconnaissance de l'identité du mot, pas plus que ne nuit la reconnaissance de l'identité du mot, son sens, à celui de la phrase. En termes plus précisément linguistiques, les unités « mérismatiques » intègrent les phonèmes, qui intègrent les mots, qui intègrent les phrases². On aura noté ici que le sens du mot « intègre » est quelque peu déplacé par rapport à l'habitude : c'est en effet une partie qui intègre le tout. Par exemple, la lettre intègre le mot, le mot intègre la phrase. Cette petite excursion dans le domaine linguistique mène à se poser la grande question. Car il semble non seulement qu'il puisse y avoir des identités à



Flat Iron Building à New York (1901-1903).

Au croisement de la 5^e Avenue et de Broadway, cet immeuble est un des plus remarquables exemples d'une architecture *informée* par le lieu. L'*échelle parcellaire* est, comme l'échelle de voisinage, généralement ignorée par l'architecture moderne.

2. Cf. Emile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1974.

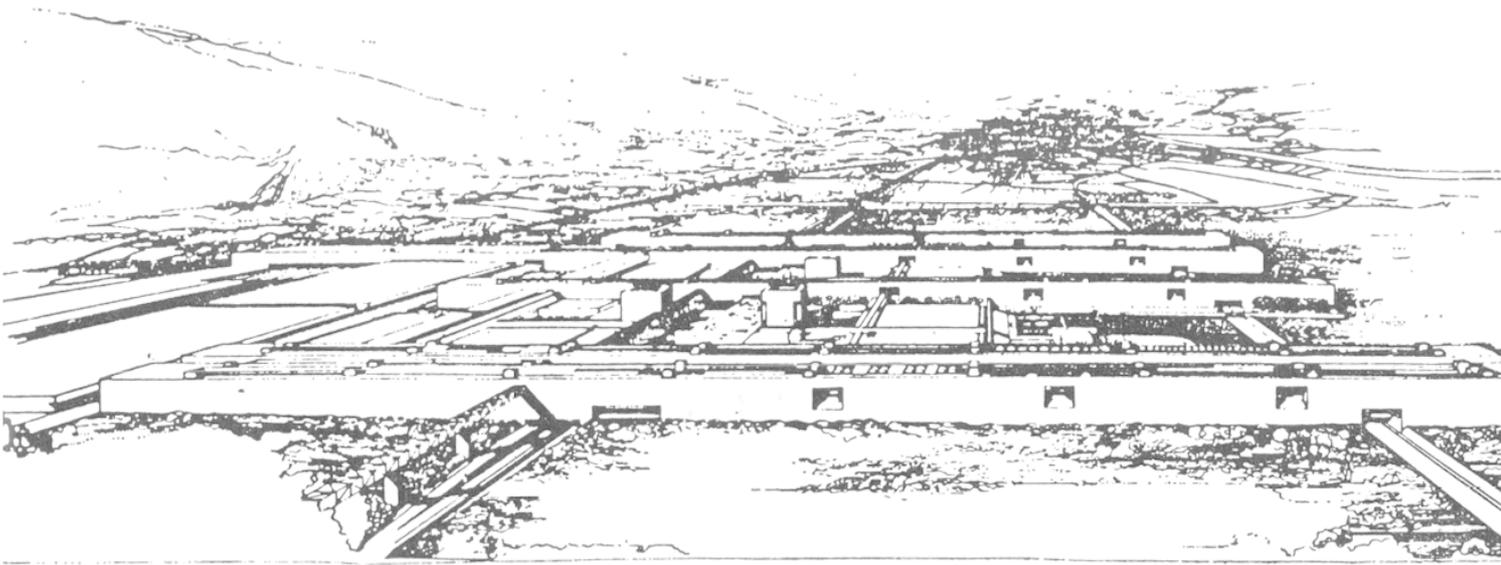
certains niveaux qui ne contredisent pas la possibilité d'existence d'identités à un niveau supérieur, mais encore qu'éventuellement ces identités (de niveau inférieur) peuvent être *nécessaires* à l'intégration du niveau supérieur. Or, il arrive le plus souvent que l'intégration architecturale soit posée en termes d'homogénéité plutôt que de différence, soit que l'on estompe l'identité du niveau architectural pour « fondre » l'architecture dans l'urbain, soit qu'au contraire, mais cela revient au même, on étende le niveau architectural au niveau urbain et qu'on homogénéise l'urbain dans l'architectural. Dans un cas, l'urbain s'annexe l'architectural, dans l'autre cas, l'architectural absorbe l'urbain, mais, dans les deux cas, il ne reste qu'un niveau au lieu de deux, et l'on perd la différence de niveaux nécessaire à leur existence et, peut-être, au sens.

A ce titre, la conception de la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve est intéressante en ce qu'elle présente, actualisés dans la réalité, les deux cas opposés, celui de la *coalescence* des niveaux et celui de leur *distinction*³. Du côté de la doctrine générale qui a orienté la conception de cette ville a été visée la multiplication des interventions architecturales, tandis qu'à l'encontre de cette doctrine les auteurs de certains bâtiments (géologie, biologie) ont recherché l'unification : deux architectes chargés d'œuvrer sur des parcelles voisines ont estimé souhaitable en effet de s'associer pour concevoir un espace qui se donne à peu de chose près comme unitaire. Dans un cas sont juxtaposées des unités architecturales (même si l'on a pris soin de les lier) ; dans l'autre cas, l'emprise de l'espace architectural s'étend sur une surface accrue et rendue par là homogène. Là encore, deux façons d'intégration, car le terme peut bien s'utiliser dans les deux cas. La doctrine de la distinction des niveaux a généralement prévalu. Elle s'était d'ailleurs constituée contre un premier projet de l'architecte Victor Gruen dans lequel l'architecture et l'urbanisme ne faisaient qu'un, puisque la ville dans sa totalité était du ressort de la conception d'un seul architecte.

Architecture et milieu

Le problème ne se pose sans doute pas de manière fondamentalement différente hors de l'urbain, c'est-à-dire dans un milieu quelconque. A ce sujet, le titre de l'appel d'offre C O R D A (1974), qui avait proposé aux chercheurs le thème de *l'intégration de l'architecture dans son milieu*, exprimait l'ambi-

3. Cf. Philippe BOUDON, Philippe DESHAYES, Claude NEDELEC, *Intégrations et Architecture. La ville de Louvain-la-Neuve, l'île d'Hoedic, l'ancienne Halle de Bar-le-Duc*, A R E A, Paris, 1978.



V. Gregotti, projet pour l'Université de Florence.

L'emprise de l'intégration par l'espace architectural est sans bornes. « Penser boule », dit un des membres du Taller. Dès l'« architecture internationale », on s'est chargé de « penser globe ». La conception architecturale est par nature intégrante.

guité : « son milieu » pouvait signifier « le milieu auquel elle appartient » ou « le milieu qui lui appartient⁴ ». Dans un cas, l'intégration se fait par inclusion de l'architecture à l'identité d'un milieu qui est posé avant elle et en dehors d'elle ; dans l'autre cas, c'est l'architecture qui s'annexe le milieu, étant elle-même *intégrante* (comme l'indiquent les métaphores nombreuses qui permettent, dans les domaines les plus divers, de la philosophie à la musique, d'exprimer l'idée de système intégré par le terme « architecture »).

L'emprise spatiale grandissante de certains projets (l'Université de Florence par Gregotti, par exemple) tend à étendre l'espace architectural — par nature ou, plus précisément, par *Gestalt*, intégrant — sur des surfaces dont l'homogénéité croît en proportion. Elle relève (comme le premier projet pour Louvain-la-Neuve, conçu par V. Gruen, qui fut rejeté) de ce « phagocytage » du milieu par l'architectural.

Dans le cas particulier du contexte urbain a pu ainsi naître l'expression significative d'*urbatecture*⁵. Certes, lorsque B. Zevi l'emploie, il pense à un passé de l'architecture dans lequel justement les bâtiments ne sont pas produits, dans leur part d'autonomie, sans s'articuler sur des intentions urbaines qui en ont fourni une part d'hétéronomie. Mais on peut craindre que cela ne débouche sur une indistinction des niveaux, comme le signe « urbatecture » pourrait y engager.

Le processus de l'intégration de l'espace architectural est une question de

4. Cf. appel d'offre recherche architecturale C O R D A, 1974, ministère des Affaires culturelles.

5. Cf. Bruno Z E V I, article « Urbanisme », *Encyclopedia Universalis*, Paris.

intégration globale, intégrations locales

pouvoir, de maîtrise de cet espace par le concepteur. Et l'échelle de ce pouvoir s'est historiquement accrue, passant par le maillon significatif d'un Durand homogénéisant l'espace de représentation : on sait que Durand, professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique, constitua un recueil de figures de bâtiments, d'origines historiques et géographiques extrêmement diverses, toutes ramenées à la même échelle. Pour naturelle que cette démarche puisse paraître aujourd'hui, on peut s'interroger sur le sens de rapprochements — finalement saugrenus — de Saint-Pierre de Rome à côté du Panthéon⁶.

Par nécessité de représentation au moins, une échelle globale assure généralement la maîtrise du bâtiment. Mais il se peut que cette échelle augmente l'espace de son emprise. A ce titre, il est très intéressant d'observer que l'évolution de la conception de Louvain-la-Neuve s'est orientée, de l'avis même de ses concep-

6. Cf. J. N. DURAND, *Recueil et Parallèle des édifices de tout genre, anciens et modernes, remarquables par leur beauté*, Paris, 1801.

L. Kroll, habitations d'étudiants à Louvain-Woluwé.

Rare exemple où l'espace architectural ne s'assigne pas d'être intégrant dans sa globalité et où l'échelle d'intégration se rapproche de l'espace de proximité de l'habitant.



teurs, vers un dirigisme accru et que la différence architecture/urbanisme a, dans la courte histoire de sa conception, tendu à s'estomper⁷.

Les bâtiments de Lucien Kroll à Louvain-Woluwé⁸ expriment à l'inverse comme le manifeste d'une opposition à cette intégration croissante visant à restituer une intégration à l'échelle du corps. L'identité des espaces est localisée dans de petits volumes, inférieurs à l'échelle du bâtiment, au lieu que, dans d'autres cas, l'homogénéité rend identiques les espaces du bâtiment en son intérieur et peut en amoindrir l'identité de proche en proche. Tandis que nous avons parlé plus haut d'une identité qui s'établirait au niveau du bâtiment ou au niveau supérieur, Louvain-Woluwé donne l'exemple d'identités d'espaces se situant à un niveau inférieur à celui du bâtiment : l'échelle à laquelle s'effectue l'intégration de la conception est désolidarisée de celle à laquelle s'effectue l'intégration de la perception ou de l'usage. Le lieu ne ressortit plus à l'espace, le local ne ressortit plus au global.

Global, local : question de pratique

Si un sens courant imprègne l'usage du terme « intégration » s'agissant d'architecture, c'est bien celui de recherche d'une adéquation au lieu. Mais, quelle que soit la relativité et la multiplicité des points de vue par lesquels divers sujets confèrent une identité à un lieu (la question de l'accord de ces points de vue débouche sur celle de l'intégration sociale au regard de l'architecture⁹), c'est en relation à des pratiques que s'effectuent les définitions des lieux. Or, deux pratiques majeures emportent avec elles deux types d'intégration qui sont suffisamment conflictuels pour que vienne à se poser pratiquement le problème de l'intégration : une pratique de *conception* et de prise de décision sur l'espace, une pratique de *perception* et d'usage.

La *pratique de conception* suppose, on l'a vu, une maîtrise quasi nécessaire de l'espace, à commencer par la définition géométrique de l'espace architectural : le sujet concepteur ou décideur est alors en rapport d'extériorité à l'espace qu'il conçoit comme objet et pour lequel Descartes lui a fourni les règles isométriques grâce auxquelles (à cause desquelles) les points s'indifférencient : une grille spatiale¹⁰ — espace théorique dans lequel la position du sujet n'intervient

7. Cf. Philippe BOUDON, Philippe DESHAYES, Claude NEDELEC, *op. cit.*

8. Cf. Francis STRAUVEN, « l'Anarchitecture de Lucien Kroll », *Archives d'architecture moderne*, n° 8, mai 1976, p. 3-10.

9. Cf. Philippe BOUDON, Odilon CABAT, Sylvie RAGUENEAU, « Architecture et Sociologie », *Intégration et Architecture*, contrat exploratoire C O R D A, 1976.

10. Cf. chapitre « Architecture et Epistémologie de l'espace. L'architecture, l'espace et le corps », *ibid.*

pas, espace de représentation affecté à tout le moins de l'homogénéité minimum nécessaire au fonctionnement de la représentation.

Par sa *pratique de perception* et d'usage, le sujet est situé en un lieu qui tire avant tout son identité d'être différencié d'autres lieux. *Ici* diffère de *là*, ne serait-ce que par la position du sujet situé. (On aura noté que l'immeuble d'Aalto apparaît comme la théorie représentée schématiquement d'un conflit entre détermination globale et détermination locale.)

La question pratique

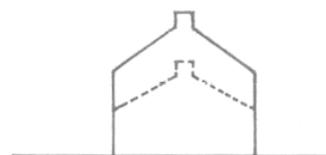
Entre une intégration globale — représentation dont le *pouvoir* tend à étendre sa maîtrise sur un espace de plus en plus vaste qui rend le terme *global* de moins en moins métaphorique — et une intégration locale respectueuse d'identités partielles aux échelles multiples et variées que les pratiques des perceptions



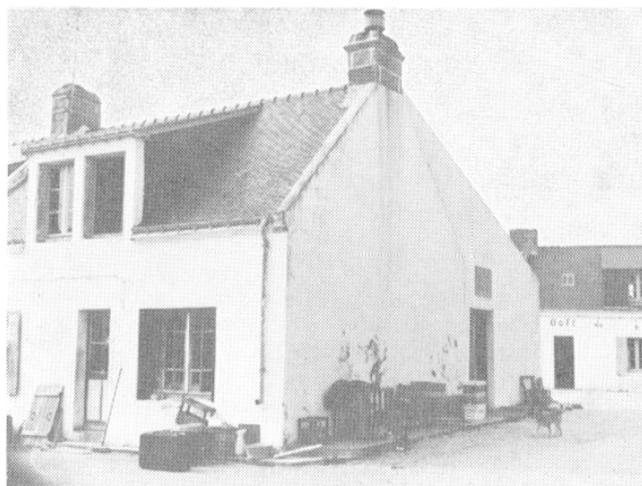
Pignon traditionnel



Nouveau pignon traditionnel, produit par les autochtones et refusé aux hétérochtones par l'administration de tutelle



Type de pignon accepté par l'administration de tutelle



LE NOUVEAU PIGNON TRADITIONNEL.
(On peut observer la trace de l'ancien pignon.)

entraînent, un conflit majeur s'exprime, qu'on peut sans doute poser comme le *problème de l'intégration*.

Pratiquement, il y a peu de chances pour qu'un pouvoir administratif, intégrant par nature et dont l'échelle est *a priori* nationale, puisse produire autre chose que des modèles qui sont d'autant plus inadéquats à cultiver des identités locales qu'ils sont — en bons modèles — d'usage général. C'est ainsi qu'à Hoedic, petite île bretonne où, pour des raisons socio-économiques communales, les autochtones tendent à transformer les pignons traditionnels en ce qui pourrait devenir un nouveau type de pignons traditionnels, la tutelle administrative tend à refuser celui-ci aux hétérochtones, pour imposer la conservation de l'image qu'elle se fait du pignon traditionnel, quitte à ce que, changé d'échelle par nécessité, celui-ci perde son caractère et s'inscrive mal dans le paysage. Ici, un *processus* d'intégration autochtone est contredit par une *représentation* d'origine administrative extérieure à la localité.

Une étude intéressante attirait récemment l'attention sur les traits identiques de modèles proposés dans des plaquettes administratives portant sur des régions pourtant différentes¹¹ : c'est que l'intégration globale prend ici le pas sur l'intégration locale. Elle s'appuie en outre sur une méthode d'intégration par homogénéisation, alors que la différence, on l'a vu plus haut, est sans doute essentielle à l'intégration.

Philippe BOUDON

11. Cf. G. ALBERT, C. CASTELLA, J.-C. LUDI, P. PELLEGRINO, *Paysages et Pertinence architecturale*, C R A A L (Centre de recherche en architecture et architecturologie), Genève, 1978.